

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES DELEGUES DU PERSONNEL BREST

Du 23 Mai 2019

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES

LE PLOMB Nicolas CFDT
GILLES Bertrand CFE-CGC

SUPPLEANTS

MUSCAT Sébastien CFDT
CARRIERE Guillaume CFE-CGC
LE BAIL Isabelle CFE-CGC

Diffusion :

Guillaume TETU
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

et sur l'extranet (copiez/collez le lien ci-dessous):

https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines :**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intranlang=fr

29/05/2019

REUNION

Ont représenté les salariés à cette réunion :

CARRIERE Guillaume	CFE-CGC
LE BAIL Isabelle	CFE-CGC
LE PLOMB Nicolas	CFDT
MADEC Christian	invité CFE-CGC

Excusés :

GILLES Bertrand	CFE-CGC
MUSCAT Sébastien	CFDT

Absents :

Ont représenté la direction à cette réunion :

Guillaume TETU	Responsable du site de Brest
Emmanuella MANCEAU	Responsable Ressources Humaines

QUESTIONS RECURRENTES DES DELEGUES DU PERSONNEL

1. Eléments Economiques

Région Paris-Ouest à fin février 2019 :

Les éléments ont été communiqués en séance et ne font pas l'objet d'un compte-rendu.

2. Effectifs

• **Effectifs à fin avril 2019:** 69 dont 1 non actif

67 CC LOU (dont 1 contrat d'apprentissage)

1 Direction Commerciale

1 pôle

• **Entrées/sorties**

Avril :

Entrée : 0

Sortie : 0

Prévision Mai/Juin :

Entrée : 1

Sortie : 0

Effectif par site au 23/05/2019 : 70 dont 1 « non actif »

Agence Douane : 31

Nomy : 29

Naval Group : 5

Groupe CMB ARKEA : 4

3. Collaboration autres sites

Janvier 2019 :

- De TS Brest vers d'autres sites :
 - aucun salarié
- Vers TS Brest :
 - aucun salarié
- Collaboration à distance :
 - 1 Breton pour RIOTINTO Grenoble sur une TMA BI
 - 1 Breton pour TDMS Sophia sur une prestation Primavera
 - 1 Breton pour EDF Vélizy sur une TMA Web/BI
 - 4 Bretons pour TDMS Bordeaux sur 2 prestations BI
 - 2 Bretons pour TGS Vélizy sur une prestation BI
 - 1 Rennais pour TDMS Brest

4. Prestataires

Deux experts fonctionnels Primavera pour quelques jours de formations répartis sur l'année.

Un centre de service Primavera pour quelques développements ponctuels en débordement de notre équipe.

5. Plan de charge

Période	ETP	Nb collab
Mesuré sur avril	5,5	7
Prévisionnel sur mai	8	9
Prévisionnel sur juin	12	13

6. Formation

Les grandes orientations du plan de formation 2019 pour le centre de compétences de Brest sont :

- Formations technologiques : Tests logiciels, Angular JS, Oracle, SQL Server, Virtualisation, Architecture Certifications AWS...
- Formations collectives technologiques
- Gestion de projet
- Développement personnel
- Management : Management d'équipe, Qualité de Vie au Travail...
- Sécurité (Equipier Première Intervention, Sauveteur Secouriste Travail, Habilitation électrique ...)

A fin avril, 32% du plan de formation était engagé.

7. Locaux, Hygiène et sécurité

• CHSCT

- **Bâtiment « la Goélette »**

Test du DATI à reprogrammer.

En attente du compte-rendu de la visite du CHSCT de mars.

- **Locaux site amiral Nomy**

R-A-S.

En attente du compte-rendu de la visite du CHSCT de mars.

- **Exercice Incendie**

RAS

- **Travaux**

Bâtiment « La goélette »

- **Système de contrôle d'accès/intrusion**

Philippe Couteille (OSC et chargé du suivi du dossier avec la société SECURE, pour tous les sites TS utilisant le même système de contrôle d'accès/intrusion) a relancé la société semaine 15 pour prendre en compte nos remarques. Pas de retour pour le moment.

Le système déclenche à tort des alarmes depuis quelques jours. Le problème a été remonté à l'Officier Central.

- **Perte/vol**

Rappel : En cas de pertes ou vols d'équipements Thales Services remis à un collaborateur, merci de le déclarer dans les meilleurs délais auprès du Responsable Informatique du site (Bruno LE RU).

Rappel : le prêt d'un équipement à un collaborateur est nominatif. Cet équipement n'appartient pas au collaborateur. Vous devez obligatoirement le restituer au Responsable Informatique du site qui pourra ensuite le réattribuer à un autre collaborateur.

- **Infiltration d'eau suite aux retours des pluies**

La société Brit-Alu est intervenue début mars pour corriger toutes les infiltrations constatées.

Nous demandons aux collaborateurs de nous remonter toutes nouvelles entrées d'eau dans leur bureau.

Le double-vitrage défectueux de la fenêtre du bureau 8 au second étage va faire l'objet d'une réparation dans les semaines à venir.

- **Nettoyage de la façade de l'immeuble de la Goélette**

La société SAMSIC a fini les travaux de nettoyage de la façade rue semaine 15.

Le nettoyage de la façade arrière est prévu dans les mois à venir.

- **Problèmes électriques dans les parties communes**

Des problèmes électriques ont été constatés dans les parties communes début mars. Le problème provenait de détecteurs de présence défectueux. Ils ont tous été remplacés.

Ils sont sous surveillance.

- **Rappels en cas de dysfonctionnement**

Nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible (Bruno ou Valérie) dès qu'un dysfonctionnement est constaté (électricité, eau, lumière, ...).

Locaux site Nomy

- **Nouveaux locaux**

Des aménagements et l'installation d'un faux-plafond restent à faire dans l'aile Nord. Aucune date de travaux ne nous a été communiquée par la direction du site pour le moment.

Un problème d'étanchéité à l'air a été remonté par les équipes. Il a été signalé auprès du site de Nomy. Nous attendons une date d'intervention.

En attente d'une action auprès des équipes de Nomy (une nième relance a été effectuée le 23 avril).

8. Fermeture de sites & RTT

	Total RTT 2019	JRTT pris à l'initiative du salarié	JRTT pris à l'initiative de l'employeur	Pont de l'ascension Vendredi 31 mai 2019	
				RTT employeur	Abs autorisée payée
37,50h*	14	7	6	1	
38h*	11	6	5		1
1670h*	11	6	5		1
210j*	14	7	6	1	
214j*	10	3	6	1	

Les JRTT collectifs « Employeur » seront pré positionnés sur les jours ouvrés suivants :

- Pour l'ensemble des salariés, les mardi 24 décembre, jeudi 26 décembre, vendredi 27 décembre, lundi 30 décembre et mardi 31 décembre 2019 ;
- Pour les salariés ayant 6 JRTT, s'ajoute le lundi 23 décembre 2019,
- Pour les salariés bénéficiant d'un forfait en jours sur l'année ou d'une référence hebdomadaire de 37,50 heures s'ajoute le vendredi 31 mai 2019 (pont de l'Ascension). Ce pré-positionnement pourra être modifié pour imputer notamment les JRTT employeurs prioritairement sur les jours d'inter-contrat / de fermeture clients.

TDMS :

- Période estivale : du lundi 5 août au vendredi 9 août 2019 inclus (semaine 32).
- Période de Noël : du jeudi 26 décembre au mardi 31 décembre 2019 inclus.
- Ponts : vendredi 31 mai 2019.
- La journée de solidarité est fixée le lundi 10 juin 2019.

Naval Group :

- 31 mai 2019
- 10 juin 2019
- 16 août 2019
- du 23 au 31 décembre 2019

Arkéa :

- 24 décembre 2019 après-midi
- 31 décembre 2019 après-midi

9. Divers :

- **Portail Jmythales :**

RAS

- **Communication :**

Les détails de l'offre Microsoft sont donnés à l'adresse suivante :

<https://selene.corp.thales/portal/fr/utilisateur/microsoft-office-pour-les-employes-thales-dans-le-cadre-dune-utilisation-a-domicile-offre-microsoft-home-use-program>

10. Gestion des temps

- **Astreinte/dérogation :**

1 astreinte le 8 mai pour un salarié à Naval Group.

11. Affaires

Les informations ont été communiquées en séance.

12. RAO

Les informations ont été communiquées en séance.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFDT

1. Responsable du CCL LOU

Où en est le processus de recrutement du responsable CCL ?

Quand est prévue son embauche ?

Comment est assuré le bon fonctionnement du CCL pendant la phase transitoire ?

Réponse :

Le processus est en cours. La date d'embauche sera définie lorsque le candidat sera sélectionné.

Pendant la phase transitoire, le responsable CCR fait fonction en tant que responsable CCL et délègue certaines activités à ses chefs de développement.

2. Responsable commercial

Où en est le recrutement du commercial ?

Quand est prévue son embauche ? si l'embauche est prévue après le départ de l'actuel commercial, qui assurera l'intérim ?

Réponse :

Le processus est en cours. La date d'embauche sera définie lorsque le candidat sera sélectionné et l'organisation temporaire éventuelle sera définie en fonction de la date d'arrivée.

3. Responsable commercial

Au vu de l'importance du rôle de commercial, de ses interactions avec le pôle et le CCL et de la particularité de notre client TDMS, il nous semble très important d'anticiper le recrutement du nouveau responsable afin de réaliser une prise de connaissances en biseau avec le responsable actuel. Qu'est-il prévu à ce niveau ?

Réponse :

Le recrutement a été lancé dès l'annonce du départ du commercial actuel. La Direction a conscience de l'enjeu de ce rôle.

4. Autres recrutements :

Combien d'annonces sont actuellement ouvertes ? Sur quels postes ?

Réponse :

5 annonces sont actuellement ouvertes sur Brest :

- Responsable CCL
- Responsable commercial
- Chef de projet logiciel confirmé
- Développeur C/C++
- Développeur BI

5. EAA :

Tous les objectifs sont-ils fixés ?

Réponse :

A ce jour, 72% des objectifs ont été fixés et sont finalisés dans l'outil, 16% sont en signature, 12% non démarrés dans l'outil.

Les chefs de développement ayant encore des actions en cours ont été relancés.

Les collaborateurs dont les objectifs ont été fixés mais qui n'auraient pas encore signé dans l'outil doivent se connecter pour finaliser.

6. EDP :

Quelle est la période sur laquelle doivent être passés les EDP ?

Réponse :

La campagne des Entretiens de Développement Professionnel débute le 1er juillet et se termine le 30 septembre 2019.

7. QVT :

Des actions sont-elles prévues pendant la semaine de la QVT (Qualité de Vie au Travail) ?

Réponse :

Le sujet est en cours d'étude avec les assistantes de chaque site. L'année dernière, la semaine de la Qualité de Vie au Travail avait été l'occasion de communiquer sur l'importance de l'ergonomie au travail et les bonnes pratiques en la matière. Une pause vitaminée avait également pu être organisée. Quelques mois plus tard, une session de sensibilisation par un ergonome de la médecine du travail avait été proposée sur le site.

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL CFE CGC

1. Recrutement du chef de CCL LOU

Le choix concernant le futur chef de CCL a-t-il été arrêté ?

Combien de candidats internes y a-t-il eu ?

Réponse :

Le poste a été publié. Le processus de recrutement est en cours. Plusieurs candidatures internes et externes ont été reçues.

2. Recrutement d'un commercial

Le commercial dépendant du site brestois a choisi de nous quitter.

Est-il prévu de lui trouver un remplaçant ?

Si oui, sera-t-il basé à Brest ?

Réponse :

Oui, l'annonce a été publiée sur Brest et le processus de recrutement est cours.

3. Actions gratuites THALES

Des salariés ayant bénéficiés d'actions gratuites THALES il y a quelques années ont vendu récemment ces actions.

Ils ont été très surpris du taux d'imposition appliqué (parfois 50%). Pourriez-vous rappeler les règles d'imposition concernant les actions distribuées à titre gratuit ?

Réponse :

La Société Générale est la banque qui gère les comptes d'actions pour les employés Thales. Une note d'information fiscale est disponible sur le site de la Société Générale et rappelle les différentes règles fiscales (lois de finance successives) qui s'appliquent selon la date d'attribution des actions.

Tous les bénéficiaires ont accès à ces informations (mises à jour chaque année) qui sont téléchargeables via leur compte personnel à la Société Générale dans l'onglet « documentation ».

4. CPF

Pouvez décrire la démarche que doit faire un salarié pour bénéficier et obtenir l'aval pour une formation via le CPF ?

Réponse :

Depuis le 1er janvier 2015, les modalités d'accès à la formation professionnelle ont changé. Désormais, le Compte Personnel de Formation (CPF) qui se substitue au Droit Individuel à la Formation (DIF) permet à chacun de devenir le premier acteur de sa formation professionnelle. Chaque collaborateur dispose donc d'un compte personnel de formation ; ce compte lui est personnellement rattaché et le suit tout au long de sa vie active.

La gestion du CPF est indépendante de l'entreprise. Les salariés peuvent trouver les informations nécessaires sur le site : <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/>

En cas de questions pour des demandes de CPF sur temps de travail, le collaborateur peut se rapprocher de son conseiller formation, Sébastien DAIRE.

5. APEC

L'APEC, situé sur le port, dispose de conseillers en évolution professionnelle.

Pouvez-vous confirmer que cet organisme, dans un premier temps, peut satisfaire aux demandes ou questions d'un salarié de Thales Services ?

Réponse :

Pour toute question sur son évolution professionnelle au sein du Groupe, le collaborateur est invité à se rapprocher de son manager et de son RRH. Pour toute autre démarche externe en dehors des actions du GERIS, Thales Services n'est pas concerné sur des actions personnelles et individuelles hors du cadre interne et n'a pas à apporter de conseils sur le recours à un organisme tel que l'APEC.

6. « Placardisation » pour les 45 ans et plus

Beaucoup de salariés de 45 ans et plus nous font part de leur ressenti : ils sont à un âge « charnière ». Ils s'estiment mis de côté et pensent que la gestion prévisionnelle de leur emploi et de leurs compétences n'est pas effective.

Pouvez-vous confirmer ou démentir de façon circonstanciée ?

Réponse :

Le développement des collaborateurs prend en compte les compétences techniques et comportementales, les expériences, l'appétence du collaborateur et les souhaits d'évolution et bien entendu les enjeux stratégiques du CCL/CCR et les missions disponibles. L'âge n'est pas un élément qui est pris en compte dans les affectations de mission et actions de développement des compétences.

La GPEC est liée aux orientations stratégiques, aux spécialisations, au contexte environnemental et à l'activité locale. Les efforts en matière de développement de compétences sont constants sur Brest, à travers les formations, les expériences projet, les accompagnements sur les missions, et ce quelque soit l'âge.

Notre modèle d'activité ne permet pas toujours d'avoir des trajectoires prédéterminées, mais permet de pouvoir s'investir sur différents types de missions et de découvrir de nouveaux environnements techniques et fonctionnels.

7. Déménagement

Est-il prévu prochainement un déménagement du quai de la Douane vers Nomy ou vers un autre site (fort du Mengant) ?

Réponse :

Aucun déménagement n'est prévu. De nouveaux travaux sont à l'étude pour les locaux de la Douane.

Dates Réunions DP Brest 2019

Dates	Salles
Jeudi 27 Juin 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 25 Juillet 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 26 Septembre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 24 Octobre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 28 Octobre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Jeudi 28 Novembre 14h	BRE-TSV-DOUANE
Mardi 17 Décembre 14h	BRE-TSV-DOUANE